

1921  
2065  
078  
Rédaction et administration:  
Rue de Tzknethi, № 11.  
Bureau ouvert 11—3-h.  
Téléph. 13.01.

№ 67.—30 Janvier, 1921.

Prix 25 roubles

# LA RÉPUBLIQUE GÉORGIENNE

Rédacteur en chef: Elisabeth Orbéliani.

Revue politique et littéraire.—Hebdomadaire.—Tiflis.

## La Reconnaissance juridique de la Géorgie par le Conseil Suprême.

### Assaut de notes.

Les républiques soviétistes qui nous entourent nous envoient note sur note. Ensemble et séparément ces notes cherchent des prétextes à conflits et tâchent de forcer la Géorgie à prendre l'initiative de la guerre. On écrit déjà ouvertement dans les notes officielles et dans les commentaires de la presse soviétiste que l'Azerbaïdjan et l'Arménie sont les esclaves de la Russie des soviets, que leurs actions sont bénies par Moscou et qu'ils se soumettent à ses „ukazes“. Le représentant de la Russie en Géorgie nous dit déjà dans sa note ouvertement et sans se gêner, que la saisie de nos trains et de nos réservoirs de naphte par le gouvernement de l'Azerbaïdjan en est une riposte légale, et que ni la Russie, ni

l'Azerbaïdjan ne changeront de manière d'agir, jusqu'à ce que le gouvernement de la Géorgie ne donne entière liberté d'action aux communistes de toutes nationalités et de toutes couleurs qui grouillent en Géorgie et aspirent à la faire sauter! Le représentant de la Russie soviétiste déclare par là à la Géorgie qu'un lien organique existe dans la politique générale de la Russie soviétiste et de l'Azerbaïdjan par rapport à la Géorgie, et que la félonie de cette politique consiste à se mettre tout d'abord d'accord avec la Géorgie sur certains points, quitte à l'attaquer et à la provoquer, lorsqu'elle aura commencé à tirer profit de cet accord.

Pour justifier ces attaques et ces rapt, les républiques soviétistes improvisent des calomnies, des mensonges, dénaturent les faits et transforment la



vérité, aussi bien dans la presse communistes, que dans les notes officielles!

Cette politique de félonie, de mensonge et de provocation ne semble pas près de finir!

Il est intéressant de savoir, pourquoi les républiques soviétistes ont besoin de tant de zig-zags, pourquoi elles n'osent pas abandonner leurs intrigues pour l'action, quand leur but—„rougir“ la Géorgie à leur instar est de toute évidence?!

La Russie des soviets ne peut supporter que le peuple géorgien ait montré une activité aussi grande dans la vie de son état et qu'il ait établi un régime politique qui protège le libre développement de toutes ses forces vitales!

Elle ne peut supporter l'indépendance de la Géorgie!

Moscou s'est aperçu depuis longtemps de la force destructrice de l'organisation soviétiste et de son incompatibilité avec les principes d'existence d'un état. Moscou voit sa défaite et se prépare à la rançon de ses fautes devant la vie de l'état russe dans le passé et dans l'avenir, en „rougissant“ où possible les pays voisins de l'ex-Russie, se servant de ces „rouge“-s pour les soumettre denouveau.

Le bolchévisme en déroute a précisément cette intention par rapport à la Géorgie tout particulièrement, mais n'ose transformer cette intention en action. Il n'a ni la force phisque, ni la force morale nécessaire. En Russie même le sol manque à ses pieds. Il sait que le peuple géorgien luttera jusqu'à la dernière goutte de sang pour son indépendance. Inserré dans ce cercle, le bolchévisme peut seulement user de provocation et nous envoyer des notes. Ces provocations, cependant, n'atteindront pas leur but. Le peuple géorgien est calme, se préparant simplement au moment où il sera attaqué par les républiques soviétistes environnantes.

## La Géorgie et la Bolchéviks.

(Note de m-r C. Sabakhtarichvili, remplaçant le ministre des affaires étrangères, au représentant plénipotentiaire de la R. S. F. S. R. en Géorgie).

En réponse à votre note du 30 décembre 1920, N° 4076, où vous nous communiquez les motifs qui ont incité la R. S. F. S. R. et l'A. S. S. R. à arrêter les trains de naphte, j'ai l'honneur de vous informer au nom de mon gouvernement que le refus de fournir les produits de naphte à la Géorgie, ne peut être considéré que comme une violation manifeste du traité de transaction du 14 novembre 1920. Les motifs que vous invoquez dans votre note comme cause coercitive de cette violation de la part de la R. S. F. S. R. et de l'A. S. S. R. du traité du 14 novembre, motifs que vous considérez licites et justifiant cette violation de votre part, demeurent en dehors de la question, car un traité ne peut être violé légalement par l'un des partis, que si l'autre parti n'a pas tenu compte des conditions, déterminant l'obligation signée, et non par des motifs indiqués par l'un des côtés seulement, et tout-à-fait étrangers à cette obligation. Les considérations que vous indiquez dans votre note du 30 décembre 1920, N° 10890, sont tout-à-fait étrangères et n'ont aucun rapport avec le traité du 14 novembre. Cependant je suis prêt à vous donner encore une fois des explications définitives à ce sujet.

Du premier moment où a surgi la question des navires, venus dans les ports de Géorgie pour le 15 novembre 1920, arborant l'ancien ou le nouveau drapeau russe, le gouvernement géorgien a donné tout son appui aux prétentions légitimes des représentants de la R. S. F. S. R. sur ces navires. Nous devons considérer comme un malentendu votre déclaration, affirmant que le gouvernement géorgien n'a pas donné le droit à son représentant dans la commission mixte de réaliser le traité du 16 décembre, créant par là-même des obstacles à la prompté liquidation de cette question. Notre





საქართველოს  
რესპუბლიკის

note du 18 décembre, N° 11022, vous informait que l'ingénieur Andronikachvili était chargé par le gouvernement de la Géorgie de „réaliser le traité du 16 décembre“. Cependant cet accord n'a pu être réalisé de suite par la commission mixte, non parce que l'ingénieur Andronikachvili ne possédait pas le mandat nécessaire, dont il était au contraire légalement muni, mais à cause de la résolution mutuelle des deux côtés de la commission mixte, résolution qui a été fixée dans l'acte officiel des <sup>22</sup>/<sub>26</sub> décembre, signé par les représentants plénipotentiaires de la R. S. F. S. R. et de la Géorgie, en vertu de laquelle il fut décidé que „la liste des navires devant être remis à la disposition de la République russe, se représentaient pour leur confirmation aux gouvernements des républiques de Géorgie et de Russie“.

En ce qui concerne votre notification sur l'insuffisance de la protection et de la défense, accordés aux navires russes, nous nous étions portés garants qu'on ne les laisserait pas sortir, et je vous déclare de la façon la plus catégorique que le gouvernement géorgien avait pris en temps voulu toutes les mesures préventives au renvoi ou à la fuite des navires mentionnés. La fuite du „Principe“, où vous voulez voir la violation de l'obligation acceptée par mon gouvernement par rapport au navire russe, n'a pas dépendu de l'insuffisance des mesures prises, mais de l'intervention d'une force majeure, dont aucun traité ne saurait être garanti. Je trouve nécessaire aussi de porter à votre connaissance que tous les navires, venus d'accord avec le traité du 16 décembre, d'après la liste faite par la commission mixte, sont considérés à la disposition de la mission de la R. S. F. S. R., depuis le 16 janvier de l'année courante, et cette question doit être considérée comme liquidée.

Durant l'entrevue du 13 novembre, le gouvernement géorgien a témoigné à m-r Scheinman, représentant de la R. S. F. S. R. en Géorgie, son consentement à la révision de la liste des communistes détenus.

Une conférence eu lieu avec le citoyen Stark, conseiller plénipotentiaire de la R. S. F. S. R., un accord fut conclu en vertu duquel, sur 27 communistes détenus, un seul (M. Okoudjava) fut entièrement libéré, 13 autres relâchés à condition de quitter immédiatement les confins de la Géorgie et le reste mis sous jugement. Il est vrai qu'à cette conférence le citoyen Stark avait déclaré que d'après ses informations, le chiffre des détenus dépassait de beaucoup 27 hommes, mais les informations prises par la suite prouvèrent que les individus marqués dans la liste du citoyen Stark étaient détenus pour des méfaits d'ordre purement criminel, et bien que le citoyen Stark ait déclaré qu'il vérifierait ses informations et présenterait une nouvelle liste, rien jusqu'à présent n'a été présenté, et nous considérons cette question comme liquidée.

Cependant, il fut porté à notre connaissance le 16 décembre, que le représentant plénipotentiaire de la R. S. F. S. R. en Géorgie, n'était pas satisfait de la résolution que nous avons prise d'accord avec le citoyen Stark qui avait plein pouvoir à ce sujet, et les pourparlers furent repris. Comme résultat, en vertu de l'accord conclu, une collaboratrice de la mission, Paskhaloff, détenue pour avoir pris part à une organisation illégale, fut complètement libérée. Un autre détenu, Grégoire Mgaloblichvili, devait être renvoyé des confins de la république, mais n'a pu partir jusqu'à présent, parce que la représentation plénipotentiaire ne lui donne pas le laisser-passer nécessaire pour se rendre à la R. S. F. S. R.

En vertu de cet accord du 16 décembre, le ministère de l'intérieur a promis de revoir les listes des détenus dans le courant de 3 jours, mais toute la suite de cet affaire, ainsi que la promesse du ministère de l'intérieur de préparer en 3 jours la liste qui permettrait la liquidation de cette question, furent arrêtées par ce que la promesse donnée pendant cette même réunion par le citoyen Scheinman, représentant plé-



nipotentiaire de la R. S. F. S. R. en Géorgie, de libérer en 24 heures, après son arrivée à Bakou, les trains géorgiens de naphte, n'a pas encore été accomplie. Quant aux arrestations qui ont eu lieu dans le courant de décembre, la fermeture et la mise sous scellées du comité central et du comité de Tiflis du parti communiste et la fermeture des journaux, je juge indispensable de déclarer que depuis le commencement du décembre toute une série de réunions illégales du parti communiste ont eu lieu dans les confins de la Géorgie, dans le but d'y préparer une révolte armée. Une quantité de conférences illégales se tenaient dans différentes parties de la république pour élaborer le plan de cette révolte qui devait prendre place vers le milieu de décembre, comme nous l'avons su d'après des données documentées, se trouvant entre les mains du ministère de l'intérieur. En vue de tout ceci, les meneurs et les membres de ces réunions et de ces conférences furent arrêtés, et comme ils étaient en majeure partie membres du comité central et du comité de Tiflis du parti communiste, il est évident que ces comités ont cessé d'exister tout naturellement, sans qu'il ait été nécessaire de les mettre sous scellées. La fermeture des rédactions eu lieu par ordre du tribunal, et les rédacteurs, ainsi que leurs collaborateurs furent remis à la justice.

Me référant ensuite aux arrestations que vous notez des collaborateurs de l'„Union centrale“ à Batoum et des marins, je trouve nécessaire de vous communiquer que deux collaborateurs de l'„Union Centrale“ détenus à cause de leur participation à la révolte projetée, sont déjà libérés, tandis que les marins détenus ont été renvoyés des confins de la république, en vertu de l'accord conclu par rapport à cette question, mais ce renvoi est retardé par la faute de la représentation plénipotentiaire qui ne leur a pas encore donné le laisser-passer voulu. Quant à votre notification de l'arrestation de la femme du consul de la R. S. F. S. R. à Batoum, des renseignements prises avec

le plus grand soin nous ont montré que cette arrestation n'avait jamais eu lieu, et que cette nouvelle était basée sur une information fausse.

Je veux espérer, citoyen, représentant plénipotentiaire, que tout ce qui a été exposé plus haut vous résoud de façon définitive les questions posées dans votre note du 30 décembre, faisant pleine lumière sur la légalité des actions de mon gouvernement, qui, de son côté, a maintenu consciencieusement et exactement toutes les obligations prises à différents moments, ainsi que toutes ses promesses, et qui n'a pas violé une seule des clauses de l'accord du 14 novembre. Pour ce qui en est des actes de notre gouvernement qui, selon votre note, auraient provoqué le refus de la R. S. F. S. R. et de l'A. S. S. R. de fournir à la Géorgie les produits de naphte, ces actes sont pleinement légaux et ne sont d'aucune façon contraires à l'accord du 14 novembre. Par conséquent, le refus de la R. S. F. S. R. et de l'A. S. S. R. de fournir du naphte à la Géorgie, est un fait injustifiable que nous devons qualifier d'illégal, et dont toute la responsabilité retombe sur les gouvernements de la R. S. F. S. R. et de l'A. S. S. R. Je dois constater aussi que vos affirmations ne concordent pas avec la réalité, quand vous déclarez que ni les équipes, ni les trains n'ont été retenus. Malgré nos instances plus d'une fois reiterées, les trains géorgiens et leurs équipes sont retenus sur le territoire de l'A. S. S. R. depuis le 5 décembre. Plus est, les gouvernements de la R. S. F. S. R. et de l'A. S. S. R. se servent de ces trains pour leur besoins particuliers. Reconnaisant dans ce fait la violation des droits du peuple géorgien et une négligence complète de ses intérêts vitaux, mon gouvernement qui n'a reçu aucune satisfaction à ses exigences légales, se trouve obligé, d'après le principe des rapports mutuels, de mettre sous le séquestre la propriété de la R. S. F. S. R. et de l'A. S. S. R., se trouvant sur notre territoire jusqu'à ce que tous les trains



géorgiens avec leurs équipes ne soient renvoyés en Géorgie.

Recevez l'assurance de ma parfaite considération.

Pour le ministre des Affaires Etrangères  
C. Sabakhtarichvili.

## Karl Kautsky à Noé Jordania.

Constantinople, 10 janvier 1921.

Mon cher ami!

Je ressens le besoin de vous exprimer d'ici, encore une fois, ainsi qu'à nos camarades et amis géorgiens, ma vive reconnaissance et celle de ma femme, de la grande affection, dont vous nous avez entourés, et qui dès le premier jusqu'au dernier instant de notre séjour en Géorgie est restée inébranlable et n'a jamais été traversée d'une ombre; nous sentons cet amour même en dehors de la Géorgie partout, où nous rencontrons des géorgiens, comme par exemple en Constantinople, dans votre mission.

Notre voyage s'est fait jusqu'à présent dans d'heureuses conditions. La mer Noire qui nous inspirait des craintes, s'est montrée extrêmement bienveillante envers nous, à Constantinople nous avons trouvé un temps magnifique. A en juger d'après tout ce qu'on nous dit ici, l'amélioration de vos rapports avec vos voisins qui se préparaient déjà avant notre départ, va en progressant, et cette nouvelle nous donne encore plus confiance et enthousiasme. Chaque mois de tranquillité dans l'avenir a une grande signification pour vous et pour la stabilité de votre état, si toutefois cette trêve est mise à profit avec compétence et énergie pour le plus grand développement de vos communications internationales, qui, selon moi, est l'alpha et l'omega du raffermissement et de la renaissance non seulement de la Géorgie, mais du monde entier. Une paix générale avec la Russie me paraît indispensable à ce point de vue là précisément. L'appauvrissement de la Russie la rend de peu d'importance pour

la fourniture des matières premières et aussi comme marché pour les produits industriels, mais l'aplanissement des immenses difficultés de communications et de transport provoquées par les conditions militaires actuelles aussi bien aux frontières, qu'à l'intérieur de la Russie, aurait immédiatement une grande importance pour tout l'Orient.

Je dois cependant finir, le bateau part dans deux heures. Merci encore de tout coeur et meilleurs souhaits pour vous et les vôtres, ainsi qu'à tous nos amis et connaissances.

Je vous serre affectueusement la main.

Votre dévoué Karl Kautsky.

## L'Italie et la Géorgie.

### Concession du charbon de terre de Tkvartcheli.

L'Assemblée Constituante examine le projet de la concession de charbon de terre de Tkvartcheli (district de Soukhoum).

Voici les clauses principales de ce projet de concession:

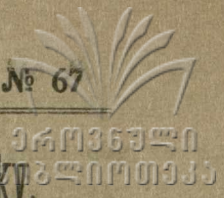
D'accord avec le projet, les mines de charbon de terre de Tkvartcheli seront remises pour l'exploitation à une importante société industrielle italienne „Ilva“ pour un terme de 45 ans.

Durant les premiers 10 ans, le gouvernement géorgien recevra 10% sur toute la quantité de charbon exploité, 15% les 10 années suivantes et ensuite 20%. En cas de besoin, le gouvernement peut recevoir 25% de charbon exploité, d'après les prix locaux. Si le bénéfice des concessionnaires dépasse 10%, le surplus sera partagé entre eux et le gouvernement. Le projet admet 20% pour la part des capitalistes du pays dans cette entreprise.

Pour les lois ouvrières, la société doit se soumettre aux règles de la République.

Le „Giornale d'Italia“ dit le 14 octobre au sujet de cette concession, dans un article





intitulé „Un important bassin de charbon de terre est garantie à l'Italie“:

„Un traité vient d'être signé, garantissant à l'Italie l'exploitation du bassin de charbon de terre de Tkvartcheli. Ce traité qui est une grande victoire de notre initiative nationale sur la concurrence acharnée d'importants groupes étrangers, a été signé par m-r Kandélaki, ministre des finances pour le gouvernement de la Géorgie d'un côté, par m-r Poliami et Ambron, pour la banque d'escompte italo-caucasienne, par le comte Orlande pour la société „Pua“ et par m-rs Sonaglia et Del Proposto pour la „Societa Italiana per il Caucaso“ de l'autre.

Le bassin de charbon de terre de Tkvartcheli se trouve dans la province de Soukhoum à moins de 50 kilomètres de la mer Noire. A en juger d'après les rapports des techniciens expérimentés, le bassin contient non moins de deux cent millions (200,000,000) de tonnes de charbon égal en qualité au meilleur charbon de Cardiff. Ses gisements atteignent, pour ainsi dire, le bord du bassin.

Il s'en suit que ce bassin pourra bientôt garantir annuellement une grande quantité de charbon de terre en Italie. L'importance énorme de ce traité est évident à tous. Il raffermirait plus encore les rapports cordiaux et amicaux, existant déjà entre notre pays et la jeune et florissante république géorgienne, il est une mesure énergique pour la libération de notre pays de l'esclavage économique, dont le manque de charbon était le principal facteur.

L'Italie prouve une fois de plus qu'elle aspire de toutes ses forces à une collaboration raisonnable de tous les peuples grands et petits, dont la collaboration garantira aux moyens de travaux paisibles le bien-être économique de l'humanité. Forte d'une culture vieille de deux mille ans et de l'activité traditionnelle de ses fils dans le puissant élan de vie nouvelle, l'Italie se fraye vers l'Orient les routes, connues des trirèmes romains, ainsi que des navires de ses républiques maritimes“.

## Discours de Karl Kautsky.

(Prononcé au mois de décembre à la conférence des employés des chemins de fer géorgiens, où citoyen Kautsky fut élu président d'honneur).

Camarades! Je vous remercie de m'avoir choisi comme président d'honneur. Vous vous êtes réunis ici en un moment grave et difficile. Une grande responsabilité pèse sur vous, vu la situation pénible, où vous vous trouvez actuellement, et qui est compliquée encore par les ennemis, vous entourant de toutes parts. Chaque citoyen éprouve les mêmes difficultés, mais vous êtes cependant dans une situation différente, puisque vous êtes l'avant-garde guidant le pays que vous avez acquis, non par la terreur, mais grâce à votre sagesse politique. La responsabilité qui pèse sur vous est grande; j'espère que vous saurez par votre travail énergique éloigner toutes les difficultés. Votre position de classe dirigeante vous impose des obligations, d'après lesquelles vous devez tenir compte non de vos intérêts seuls; il est indispensable de concilier vos intérêts à ceux du peuple entier, et vous y parviendrez à l'aide de la conscience socialiste qui nous enseigne à concilier les intérêts de classe avec les intérêts du tout social. Vous devez savoir que le rôle de la classe dirigeante ne se borne pas à choisir le gouvernement et à lui confier l'administration; ce rôle vous oblige aussi à le soutenir. Les victoires de Napoléon ne provenaient pas de ce qu'il était à la tête de l'armée, mais de ce que chaque soldat le soutenait en particulier, accomplissant ses ordres avec loyauté. Vous serez sur la bonne voie si chacun de vous tâche d'aider à la cause de l'édification socialiste, donnant à cet oeuvre créatrice un sens socialiste. Vous accomplirez alors votre devoir; je crois que votre conférence, imprégnée de cette idée, suivra le bon chemin.

Je ne suis pas venu ici uniquement pour vous saluer, je dois malheureusement vous faire mes adieux, je pars pour l'Allemagne et j'en souffre, car, pendant mon séjour chez vous, j'ai connu des camarades, m'entourant



de leur affection. Il est naturel cependant que chaque homme aspira à rentrer dans sa patrie, où tous parlent la même langue, où tous se comprennent.

Le parti qui occupe ici la première place, est plus près de l'enseignement socialiste que tous les autres partis. Je rentre en Allemagne, rempli de la joie que m'ont donnée les impressions, ressenties ici. J'emporte la conviction que mes camarades géorgiens sauront surmonter toutes les difficultés et atteindre leur but. Il me serait pénible de penser que je ne vous reverrai plus, mais j'espère revenir ici encore une fois. Je suis persuadé aussi que vous saurez par la force de votre énergie atteindre le but marqué; je verrai à mon retour ici une Géorgie raffermie. C'est avec cet espoir que je vous quitte en vous disant: Au revoir, chers camarades!

(Applaudissements et ovations interminables. Les délégués se lèvent et accompagnent Karl Kautsky avec des applaudissements bruyants).

## En Arménie soviétiste.

(Bulletin de la mission azerbaïdjanienne).

### Le panama dachnaktzakan.

Erivan, 9 janvier. Les vols extraordinaires des dachnaktzakanes se dévoilent peu à peu. Kimoïan, ex-adjoint du ministre de l'intérieur du gouvernement dachnaktzakane, a reçu de la trésorerie 70 millions de roubles, quelques jours avant le coup d'état. 106 millions se trouvaient déjà à son compte, donc 176 millions en tout, et il avait pris en outre 150 livres turques. L'ex-ministre Bazanian a pris de la banque de l'état 5 mille dollars en or, ce qui fait à peu près 180 millions de roubles en chèques arméniens. D'autres hommes d'état dachnaktzakanes ont pris des sommes également. On a mis les scellés sur les dépôts de certain Katchaïan, qui sous le pseudonyme

d'Andronik, a commis une foule de vols au même moment. L'instruction s'occupe de tous les vols des dachnaktzakanes et tout particulièrement de celui de la caisse municipale d'Alexandropol, auquel vol sont mêlés les ex-ministres Djamalian et Gazarian.

## L'industrie du pétrole en Géorgie.

Une conférence spéciale a eu lieu le 27 janvier à la chambre de commerce et d'industrie pour examiner les statuts futurs de la société industrielle du pétrole „Naphté“. Cette société se fonde pour faire exécuter les travaux d'exploration et pour l'exploitation du pétrole en Géorgie, ainsi que pour les différentes transformations du naphte et de ses produits. Une note, en vertu de laquelle les membres-fondateurs ne peuvent transmettre leurs droits, ni inviter de nouveaux membres-fondateurs sans l'autorisation du ministre des finances, accompagne l'article premier de ce statut. La société a le droit d'acquérir toutes les constructions nécessaires à l'entreprise et d'avoir ses succursales à l'étranger. La société a droit également de chercher les gisements de naphte sur tout le territoire de la Géorgie, de recevoir des concessions, de prendre en fermage les terres qui contiennent du naphte etc. L'article 7 des statuts garantit la propriété de l'entreprise de toutes espèces de requisitions. Le capital de fonds de la société est de 510 millions de roubles. La société a l'intention d'émettre 34 mille actions à 15 mille roubles chaque. 4 mois au plus tard après la ratification des statuts, il faut verser 5 mille roubles pour chaque action, et lorsque la société aura présenté au ministre des finances les renseignements confirmant le versement des premiers paiements, elle commencera à fonctionner. Les statuts seront présentés au ministre des finances tout prochainement.



## La reconnaissance juridique de la Géorgie.

(Radio de Lion, 27 janvier).

La Conférence Internationale à Paris s'est déclarée de reconnaître la Géorgie, „si elle en exprime demande“.

(Communication officielle du ministère des affaires étrangères).

Tiflis, 30 janvier. Ce 30 janvier, le ministre des affaires étrangères, E. Guéguétkhori, qui se trouve actuellement en Europe, a communiqué au ministère des affaires étrangères de Géorgie que la République Géorgienne a été reconnue de jure par le Conseil Suprême le 27 janvier.

## EN GÉORGIE.

### L'arrivée du commandeur Cerutti.

Le nouveau représentant diplomatique d'Italie en Géorgie, le commandeur Cerutti, est arrivé à Tiflis le 19 janvier. Il a rendu visite le 20 janvier à m-r C. Sabakhtarichvili, remplaçant du ministre des affaires étrangères, et lui a remis ses lettres de créance.

### M-r A. Tchkhenskeli à l'étranger.

M-r A. Tchkhenskeli, qui est nommé représentant officiel de la Géorgie en Europe, a quitté Tiflis le 30 janvier pour Batoum, d'où il se rendra en premier lieu à Paris.

### La mission géorgienne à Angora.

Constantinople. Le „Bosphore“ communique qu'une mission géorgienne spéciale, ayant en tête S. Mdivani, est arrivée à Trébisonde. La mission fut reçue avec beau-

coup de solennité par les autorités locales. Une parade des troupes eut lieu en l'honneur de la mission, et un banquet fut organisé dans le palais du gouverneur. La mission s'est rendue de Samsoune à Angora en automobiles.

### Dans la société germano-géorgienne.

Des conférences politiques et sociales auront lieu tous les 15 jours, en langues allemande et géorgienne à la société germano-géorgienne. La première conférence a été faite par m-r K. Hahn sur le thème suivant: „Les voies de communication commerciales dans l'ancienne Géorgie“.

### Dons généreux pour le fond de la défense nationale.

La compagnie russo-persane de naphte „Roupeno“ a offert au fond de la défense nationale 10 millions de roubles, m-r Ak. Khochtaria, président de la compagnie, 10 millions, m-r G. Alchibala, membre de la compagnie 1 million, m-rs: Dadiani, Kvitchvili et Mamoulaichvili, membres de la compagnie, par 250 mille roub. chaque.

### Application de l'électricité aux entreprises de Tiflis.

L'Union des Villes travaille au projet, consistant à utiliser la force des eaux du Khrami pour appliquer l'électricité à Tiflis et à ses environs établir le tramway électrique de Kodjori, etc. On élabore en même temps, en collaboration avec le département des voies et communications, la moyen d'adapter l'électricité à la partie orientale des chemins de fer. Le projet de l'union des villes compte organiser 8 stations d'une force de 50.000 de chevaux. Ces stations seront construites progressivement, et l'on va se mettre sans tarder à la construction de la première station.